

AMILLY^{N°1}

au cœur

P.08. ACTUALITÉS

Les Conseils de quartier sont lancés !

P.14. ZOOM SUR...

Le nouveau logo

GRAND ANGLE

180 jours d'action :
un premier bilan au service des Amillois



OCTOBRE - DÉCEMBRE 2026

www.amilly.fr



Amilly

Saison Musicale

Église
Saint-Firmin

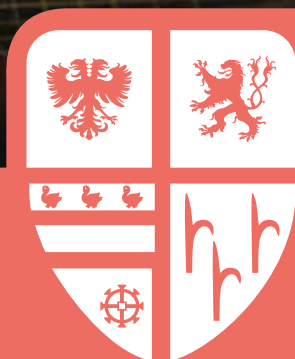
18h00



18.10.26

Bach et la France

un concert de Salomé GASSELIN
et Emmanuel ARAKÉLIAN



Amilly

N° licences - Ville d'Amilly - L-D-23-250 / L-D-23-348 / L-D-23-351 / L-D-23-870 / D-24-7139

Som- maire

04. INSTANTANÉES

08. ACTUALITÉS

10. GRAND ANGLE

180 jours d'action : un premier bilan
au service des Amillois

14. ZOOM SUR...

Le nouveau logo

15. PLUS LOIN

La cuisine centrale
La médiation animale
Les travaux de la ville

18. RETOUR EN IMAGES

La Fête de l'Europe
Le 14 juillet
Places au ciné
Le Forum des associations

22. VOS RENDEZ-VOUS

28. EN BREF

32. LIBRE EXPRESSION

34. FOIRE AUX QUESTIONS

35. MA VILLE AU QUOTIDIEN

Édito du maire



« Déjà 6 mois !

Lorsque vous nous avez accordé votre confiance, je m'étais fixé une règle simple : ne pas perdre de temps. **Six mois plus tard, 45% de notre programme est déjà lancé ou concrétisé.** Sécurité, pouvoir d'achat, cadre de vie, proximité, participation citoyenne, culture... Ce dossier vous permet de voir très concrètement ce qui a avancé.

Je tiens à une méthode simple : être sur le terrain, écouter, trancher quand il le faut et faire avancer les dossiers. Elle repose aussi sur le travail collectif, avec l'ensemble des élus du conseil municipal, majorité comme opposition, les agents municipaux, les associations et les acteurs économiques. Et parce qu'une ville n'agit jamais seule, nous travaillons étroitement avec nos partenaires : communes voisines, Agglomération, Département, Région, État et notre député Thomas Ménagé.

Je ne crois pas aux grands bouleversements pour le plaisir de changer. **Je crois davantage à une ville qui sait conserver ce qui fonctionne, corriger ce qui doit l'être et oser de nouvelles choses quand elles sont utiles.** C'est ainsi que nous voulons faire évoluer Amilly : sans agitation inutile, mais sans immobilisme non plus.

Dans une période où beaucoup de familles doivent composer avec les difficultés de pouvoir d'achat et l'incertitude, je crois plus que jamais à la force du collectif. À l'échelle d'une ville, **nous avons la responsabilité de nous rassembler, de travailler ensemble et d'avancer, sans perdre de vue ce qui nous unit : l'intérêt d'Amilly.**

Ce qui me satisfait le plus, au fond, c'est de sentir que la fierté d'habiter Amilly grandit. Cela se voit dans les événements, dans les échanges, dans l'envie de participer davantage à la vie de la ville. C'est aussi ce que nous avons voulu exprimer avec le retour du blason et avec le nouveau nom de ce magazine : Amilly au cœur !

Je suis fier d'être le maire d'Amilly. Fier de servir cette ville et ses habitants, et déterminé à continuer à la faire avancer. »

TOM COLLEN-RENAUX,
Maire d'Amilly,
2^{ème} Vice-Président de l'AME

4. INSTANTANÉES



UN MOIS DE JUILLET THÉÂTRAL

Le Théâtre du Masque d'Or a fait salle comble tout le mois de juillet au domaine de la Pailletterie avec *Les Liaisons dangereuses*. Une adaptation captivante du célèbre roman de Choderlos de Laclos, qui confirme une nouvelle fois le talent de la troupe à proposer un théâtre de qualité, accessible à tous. Rendez-vous l'été prochain !



ESCALES MUSICALES

La ville d'Amilly a accueilli au Moulin Bardin cet été *Saxonium*, un quatuor de saxophonistes parcourant la région à vélo. Une façon originale d'allier patrimoine, musique et mobilité douce et de favoriser les rencontres avec les habitants. Plus de 160 spectateurs ont ainsi profité de leur concert insolite. Le lendemain, les musiciens ont également partagé leur passion avec les enfants de l'accueil de loisirs.

INSTANT-ANÉES

UN ÉTÉ RICHE EN AVENTURES À LA MAISON DES JEUNES !

Parc Nigloland, ZooParc de Beauval, activités nautiques, karting, accrobranche, séjour dans le Morvan, Parc Astérix, Center Parcs... Les 250 jeunes de la Maison des Jeunes n'ont pas eu le temps de s'ennuyer !

Grâce à la diversité des activités proposées avec les associations et partenaires locaux, l'équipe d'animation leur a offert un été riche en découvertes et émotions.





LE BAROQUE FAIT SON RÉCITAL

La sixième édition de l'Académie Baroque a accueilli douze stagiaires durant une semaine intense de pratique musicale. Tous ont pu exprimer leur talent lors de deux auditions publiques et un concert de clôture à l'église Saint Martin sous la houlette de leurs professeurs et devant un public de connaisseurs.



HOMMAGE AUX FUSILLÉS DE LA NIVELLE

Plus de huit décennies après cet événement tragique, la commémoration des quatre fusillés de la Nivelle reste un temps fort de la vie communale. Au-delà du souvenir, le message porté par le maire s'est voulu résolument actuel en rappelant que la paix, précieuse et fragile, doit être préservée et transmise aux générations futures.



LES ENFANTS SE SONT RÉGALÉS À L'ACCUEIL DE LOISIRS

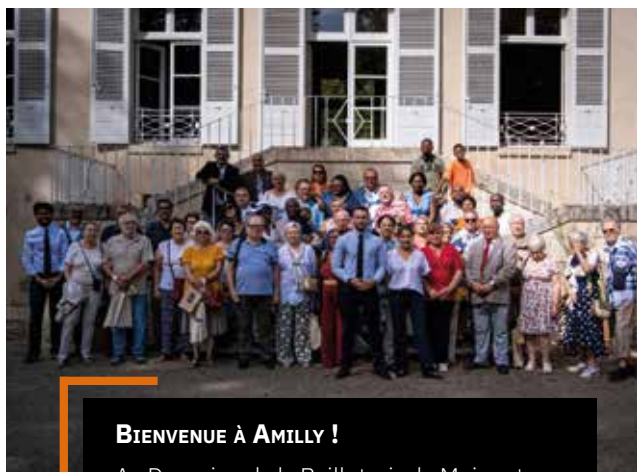
Cet été, l'accueil de loisirs de la Pailleterie a fait voyager les enfants à travers les thèmes « richesses du monde » et « Happy Culture ». Jeux, créations, activités et animations ont pimenté les vacances pour les quelques 250 enfants accueillis durant ces deux mois.



UN ÉTÉ FRAIS À LA PISCINE

La gratuité proposée par la Ville lors des épisodes caniculaires de l'été a permis à 2469 personnes de profiter d'un moment de fraîcheur. Les 5-7 ans ont également pu s'initier aux plaisirs de la natation grâce aux quatre stages *Aquabambin'eau*. Un été placé sous le signe de la fraîcheur et de l'apprentissage !





BIENVENUE À AMILLY !

Au Domaine de la Pailleterie, le Maire et ses adjoints ont accueilli les nouveaux Amillois lors d'une matinée durant laquelle chacun a pu découvrir les nombreux atouts qui font la richesse de la vie amilloise.



CAMBINI-PARIS

Le formidable *Quatuor Cambini-Paris* a enchanté le public réuni à l'église Saint-Martin pour l'ouverture de la saison musicale. Sur instruments anciens, les musiciens ont livré de superbes interprétations de Haydn, Mozart et Beethoven, alliant justesse, finesse et un véritable plaisir à partager leur passion avec le public.



DÉFI SPORTIF POUR LES ÉQUIPES MUNICIPALES

Parmi les 150 équipes engagées au 14^e *Challenge Inter-Entreprises*, les équipes municipales du Centre d'art contemporain Les Tanneries, du service Éducation-Jeunesse et de la Petite Enfance ont relevé avec enthousiasme le défi du canoë, du vélo et de la course à pied. Bravo à tous !



DANS LE MILLE !

450 archers ont rivalisé d'adresse lors des championnats de France de tir 3D par équipes, organisés par le club des J3 d'Amilly au domaine de la Pailleterie.



CHAMPIONNE DU MONDE !

Aude Ama-Cormerais, des *J3 Amilly Tir à l'arc*, est sacrée championne du monde 2026 de Tir 3D en arc à poulies et vice-championne du monde en équipe mixte à Yankton aux Etats-Unis.

INSTANT-ANÉES

UN PATRIMOINE VIVANT ET PARTAGÉ

Trois lieux, trois ambiances et un soleil radieux pour faire vivre le patrimoine amillois lors des *Journées Européennes du Patrimoine* !

Place de Nordwalde, petits et grands se sont transformés en journalistes pour mener l'enquête et partir sur les traces de l'histoire amilloise. Au Moulin Bardin, le public est venu nombreux pour célébrer les dix ans de l'association, dans une atmosphère conviviale. Aux Tanneries, ateliers et visites étaient au programme ainsi qu'une conférence avec Yann K., auteur de romans policiers dont le prochain roman aura pour décor le Centre d'Art.

Des rencontres, des découvertes et de beaux moments de partage.



©Les Tanneries – CACIN, Amilly, 2026



CONCERT INTIMISTE SOUS LA HALLE

Après l'escale musicale de *Saxonium* au moulin Bardin, la Ville a proposé un nouveau rendez-vous musical gratuit sous la Halle, place de l'Église, avec le trio *Blossom*. Guitare et voix ont revisité de grands succès de la chanson et rassemblé près de 300 personnes dans une ambiance chaleureuse.



UNE TRÈS BONNE NOTE POUR L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Petits et grands sont venus nombreux au Domaine de la Pailletterie pour découvrir, essayer et jouer de la musique lors des portes ouvertes de l'école municipale de musique. Une journée réussie, organisée en parallèle du Forum des associations, avec de nombreuses rencontres et de nouvelles inscriptions (de l'éveil musical aux adultes).





LES CONSEILS DE QUARTIER SONT LANCÉS !

66 habitants, âgés de 23 à 70 ans, ont proposé leur candidature pour rejoindre les Conseils de quartier. Cette mobilisation témoigne de l'intérêt porté à la vie locale et de la volonté des habitants de s'impliquer dans l'avenir de leur quartier.

Faire davantage de place à la parole des habitants et renforcer leur participation à la vie locale, c'est l'une des volontés portées par la nouvelle équipe municipale. C'est dans cet esprit que la Ville a décidé de créer des Conseils de quartier.

Quatre secteurs sont concernés par cette nouvelle démarche :

- **Centre-Ville** (Terres Blanches, Clos Vinot, Le Gros Moulin)
- **Saint-Firmin** (Antibes)
- **Viroy** (La Nivelle)
- **Les Goths** (Le Stade)

Ouverts à tous les habitants, les Conseils de quartier ont pour vocation à être des lieux d'échange, de dialogue et de concertation. Ils permettront de partager les expériences du quotidien, de faire remonter les besoins et les attentes des habitants et de contribuer aux réflexions sur les projets qui concernent directement les quartiers.

Cadre de vie, espaces publics, déplacements, environnement, transports en commun, équipements, animations...

Les sujets pourront être nombreux. L'objectif est de favoriser les échanges et de faire émerger collectivement des propositions concrètes pour améliorer le quotidien.

Chaque Conseil de quartier sera composé d'un président, de 3 élus parmi les membres du conseil municipal, issus de la majorité et de l'opposition, et de 14 citoyens désignés. Les réunions plénières dont la fréquence est encore à définir permettront de faire le point sur les sujets abordés et de maintenir un dialogue régulier entre habitants et élus.

Le fonctionnement des Conseils de quartier est défini par une charte consultable sur le site internet de la Ville.

Cette première mobilisation marque une nouvelle étape dans la participation citoyenne. Elle ouvre un espace de proximité pour mieux se connaître, échanger sur les réalités de chaque quartier et construire ensemble des projets au plus près des besoins des habitants.





DÉPÔTS SAUVAGES : ZÉRO TOLÉRANCE !

Amilly durcit le ton et renforce les sanctions. Notre cadre de vie est précieux mais il est aujourd'hui menacé. Face à la recrudescence de dépôts sauvages, la Ville agit et déploie de grands moyens.

Ce qui change dès octobre

- **Des contrôles renforcés :**
la Police municipale déploiera prochainement des caméras mobiles et s'appuiera sur le logiciel sécurisé « *STOP dépôt sauvage* » pour identifier et traquer plus facilement les contrevenants.
- **Des sanctions alourdies :**
en vertu de la nouvelle délibération*, des amendes administratives lourdes allant de 500 € à 14 000 € seront prononcées selon le volume du dépôt constaté.

pas leur place à Amilly.

Afin de préserver la propreté de notre commune, deux déchetteries du SMIRTOM (Amilly et Corquilleroy), gratuites et facilement accessibles, sont à la disposition des habitants.

Une ville propre, c'est l'affaire de tous !

Agissons ensemble : déjà 150 signalements ont été effectués cette année via nos outils de communication. Vous constatez un dépôt sauvage ? Aidez-nous à agir rapidement :

- **Signalez-le en un clic sur l'application mobile Amilly**
- **Ou rendez vous sur amilly.com**

**La délibération détaillant les amendes administratives est consultable sur le site de la Ville.*

Que ce soit près des conteneurs à verre ou en forêt, ces dépôts n'ont

24 tonnes

*d'encombrants
et de déchets ont
été illégalement
abandonnés sur la
commune depuis le
début de l'année.*

**Stop
aux dépôts
sauvages**

LA VILLE AGIT

Dépôt d'ordures ménagères ? Amende de 500 €
Dépôt d'encombrants ? Amende de 500 €
Dépôt de pneus ? Amende de 1 500 €
Dépôt de gravats ? Amende de 2 000 €
Dépôt de produits chimiques ? Amende de 5 000 €

Nouveau dispositif !
Dépôts sauvages : jusqu'à 14 000 €.
Doublé en cas de récidive.


Amilly
www.amilly.com





GRAND ANGLE

Six mois après son élection, le maire d'Amilly, Tom Collen-Renaux et son équipe municipale présentent un premier bilan de leur action. En seulement 180 jours, de nombreuses mesures ont été engagées pour répondre aux attentes des habitants et poser les bases des grands projets du mandat.

Sécurité, santé, pouvoir d'achat, cadre de vie, proximité, ces premières décisions traduisent une volonté d'agir rapidement, avec une méthode fondée sur l'écoute, le dialogue et l'efficacité. « Depuis le premier jour, notre priorité est d'agir avec pragmatisme. Les Amillois attendent des résultats concrets et c'est dans cet esprit que nous conduisons notre action », souligne le maire.

180

JOURS D'ACTION :

un premier bilan au service des Amillois

SÉCURITÉ

Faire de la tranquillité publique une priorité

Parce que la sécurité est une attente forte des habitants, la municipalité a engagé plusieurs actions concrètes.

Dès le début de l'année 2027, le **réseau de vidéoprotection** sera considérablement renforcé avec l'installation de 42 nouvelles caméras (voirie, lecture de plaque, surveillance de dépôts sauvages), notamment à la suite des actes de vandalisme sur plusieurs abribus cet été.

- **2 policiers municipaux** ont été recrutés et prendront leurs fonctions avant la fin de l'année 2026 (un en octobre et un en novembre). Deux recrutements supplémentaires sont en cours pour une prise de fonctions début 2027. Les effectifs passeront ainsi de 3 à 7 policiers municipaux.
- Lutter contre les excès de vitesse et les rodéos urbains. Si la prévention reste essentielle, la municipalité affirme sa volonté de sanctionner avec fermeté les comportements mettant en danger les usagers de la route.
- La lutte contre les **dépôts sauvages** sera également renforcée grâce à une politique de verbalisation plus stricte.

PAROLES D'ÉLU

Sébastien Hardy,

2^{ème} Adjoint en charge de la Sécurité - Prévention

« La tranquillité des habitants est notre priorité. La sécurité est un engagement fort de notre maire. Depuis six mois, nous agissons concrètement pour renforcer la tranquillité des habitants avec davantage de contrôles et d'actions de prévention, notamment dans les écoles. Notre effectif se renforce également, avec l'arrivée de deux agents en 2026, et deux autres en 2027. »



SANTÉ

Faciliter l'accès aux soins

Depuis six mois, la municipalité agit pour améliorer l'accès aux soins et développer la prévention :

- Dès la fin de l'année 2026, la Ville lancera un **achat groupé de mutuelle santé** afin de permettre aux Amillois de bénéficier de garanties renforcées à des tarifs négociés.
- L'offre de santé sera également renforcée avec l'ouverture prochaine de la **Maison de santé pluriprofessionnelle**, qui accueillera progressivement des professionnels de santé au sein de ses 17 cabinets.
- Un **accompagnement renforcé des seniors**, avec la création d'une navette dédiée aux plus de 65 ans, votée par le conseil d'administration du CCAS à compter de janvier 2027, facilitant leurs déplacements vers les commerces et les rendez-vous médicaux.
- Création d'un **Café des aidants**, espace d'écoute et d'échanges destiné aux proches accompagnant une personne malade.
- Mise à disposition d'un **défi brasseur mobile** pour les associations lors de leurs déplacements en extérieur. Déploiement d'**initiations aux gestes qui sauvent** notamment auprès des scolaires avec l'appui d'un pompier volontaire.

POUVOIR D'ACHAT

Agir pour préserver le budget

Dans un contexte économique contraint, la municipalité a engagé des actions concrètes pour préserver le budget des ménages :

- **Des économies sur l'énergie** avec un achat groupé ayant recueilli près de 1900 souscriptions et permis à de nombreux foyers d'accéder à des tarifs négociés.
- Maintien de la part communale de la **taxe foncière sans augmentation** et renoncement à l'utilisation des possibilités offertes par la réforme gouvernementale concernant les biens de confort, évitant ainsi une hausse de la fiscalité pour de nombreux propriétaires.
- Une **gestion maîtrisée des dépenses** (rationalisation des frais de réception...) et un fonctionnement optimisé des services municipaux.
- Mise en place des **chèques alimentaires** pour accompagner les habitants les plus fragiles.



31

engagements déjà tenus

TRANSPARENCE : une plateforme permettant de suivre l'avancement des engagements de l'équipe municipale et de proposer vos idées sera prochainement lancée.

34

engagements en cours de réalisation

PAROLES D'ÉLUE

Carole Courtat,
1^{re} Adjointe en charge des Finances
et Administration Générale



« Notre cap est clair, nous ne voulons pas augmenter les impôts ni recourir à la dette. Chaque euro dépensé doit être un euro utile aux habitants. En maîtrisant nos dépenses et en faisant des choix responsables, nous concentrons nos moyens sur les priorités des habitants et sur l'amélioration de leur quotidien et de leur cadre de vie. La voirie et les trottoirs seront notamment au cœur de nos priorités, avec un plan pluriannuel de travaux dès 2027 ».



« La Maison de santé, projet engagé sous la précédente municipalité et que nous soutenons pleinement, constitue une avancée importante. Elle ne permettra toutefois pas, à elle seule, de répondre à toutes les difficultés d'accès aux soins, plusieurs praticiens s'installant avec leur propre patientèle. Dès 2027, la Ville poursuivra donc son travail sur des solutions complémentaires, notamment le salariat de médecins. »



Maison de Santé
Pluriprofessionnelle

CADRE DE VIE Mieux vivre au quotidien

La qualité de vie reste au cœur des priorités municipales.

- À l'issue du passage du jury cet été, Amilly conserve sa **3^{ème} fleur au label « Villes et Villages Fleuris »**.

Cette distinction récompense la qualité du fleurissement et surtout le travail quotidien de nos agents pour entretenir et embellir tout au long de l'année nos espaces publics. Elle vient saluer leur savoir-faire, leur engagement et leur attention portée aux détails, contribuant à rendre Amilly toujours plus accueillante et agréable à vivre.

- Les **horaires de l'éclairage public** ont été élargis jusqu'à 1 heure du matin en semaine et 2 heures le week-end, répondant ainsi aux attentes exprimées par de nombreux habitants.
- Ouverture d'un **City stade** dans le quartier des Terres Blanches début 2027.
- Développement du parc de la Pailleterie avec l'accueil progressif de deux ânes supplémentaires ainsi qu'une vingtaine de nouveaux animaux.
- Déploiement d'une quinzaine de bancs dans les différents quartiers avant la fin de l'automne 2026.



PROXIMITÉ

Écouter, échanger, agir et construire ensemble

Faire vivre la démocratie locale est un engagement fort de la nouvelle mandature.

- Un maire proche de ses administrés, avec **deux demi-journées de permanence** chaque semaine en mairie pour les recevoir, complétées par une présence sur le marché dominical le 1^{er} dimanche de chaque mois et dans les quartiers.
- Création de **Conseils de quartier** et de deux **commissions extramunicipales** dédiées à l'économie et à la culture pour construire ensemble les projets de demain.
- Création d'un **conseil municipal des jeunes** qui se réunira dès janvier 2027 (candidature en cours sur le site de la Ville), composé de 8 à 12 jeunes âgés de 10 à 16 ans.
- Une vie locale plus conviviale, grâce à des animations et événements dans les différents quartiers d'Amilly (Place au ciné, 14 juillet...).
- Une offre culturelle enrichie par de nouveaux rendez-vous**, aux côtés des événements qui font rayonner Amilly pour une culture accessible, diversifiée et propice aux rencontres entre les habitants.
- Ouverture de l'accueil et de l'état civil le 1^{er} et 3^{ème} samedi de chaque mois**, notamment pour répondre aux besoins de ceux qui travaillent et ne peuvent pas se rendre en mairie en semaine.

COMMUNICATION

Au plus proche des habitants

Pour mieux informer les Amillois et renforcer le lien avec eux, la Ville a développé sa communication via :

- Une nouvelle **page Facebook** et un **compte Instagram** pour partager l'actualité et les temps forts de la commune.
- La retransmission en direct sur Youtube des conseils municipaux permettant à chacun de suivre les décisions locales.
- Refonte de l'identité visuelle** de la ville affirmant l'attachement d'Amilly à ses racines.

Ces premières réalisations illustrent la volonté de la nouvelle équipe municipale d'agir rapidement sur les priorités du quotidien tout en préparant l'avenir.

Amilly change de logo, mais pas d'identité : une nouvelle image, fidèle aux racines d'Amilly.

La Ville retrouve ses racines à travers un nouveau logo, inspiré de son blason historique, revisité avec sobriété et modernité. Les quatre quartiers qui composent Amilly y sont réunis, comme autant de visages d'une même histoire. Ce choix traduit une conviction forte de la nouvelle municipalité : connaître et respecter nos racines pour construire une action fidèle à l'identité d'Amilly et rassembler ses habitants autour de ce qui les unit.

Cette nouvelle identité visuelle a été entièrement conçue et réalisée en interne par les services municipaux, sans recours à une agence ou à un prestataire extérieur et sans coût supplémentaire pour la Ville. Une démarche qui témoigne aussi de la volonté de valoriser les compétences et le savoir-faire présents au sein de nos services.

1^{er} quartier

Le Bourg

L'aigle désigne les hauteurs et symbolise le quartier du Bourg.

2^{ème} quartier

Le couvent Saint-Dominique

Le lion de Luxembourg rappelle Jean de Luxembourg, enterré au couvent Saint-Dominique. Il symbolise la Forêt, la Chaussée, les Closiers.



3^{ème} quartier

La Vallée

Les canettes évoquent les marécages de Varennes et les Machots, la bande centrale la seigneurie du canal, et la roue de moulin, Gros Moulin.

4^{ème} quartier

Saint-Firmin-des-Vignes

Les harpons se rapportent à Brise-Lances et symbolisent l'ouest du Loing.

155 000 REPAS



CUISINE CENTRALE : UN ENGAGEMENT AU SERVICE D'UNE RESTAURATION PLUS DURABLE

Un an après son engagement dans la démarche **Mon Restau Responsable**, la cuisine centrale dresse un bilan encourageant. Chaque année, ses huit agents préparent près de 155 000 repas et 34 500 goûters dans le respect des recommandations nutritionnelles et des règles d'hygiène. Cette exigence de qualité a d'ailleurs été confirmée par le dernier contrôle de la DDPP, réalisé le 8 avril 2025, qui a attribué à la cuisine centrale la mention « Très satisfaisant ».

Parmi les engagements pris, plusieurs ont déjà été concrètement mis en œuvre. Des céréales semi-complètes sont désormais proposées chaque mois, le pain servi quotidiennement à la cantine est élaboré à partir de farine biologique, deux visites pédagogiques ont permis de sensibiliser les enfants à l'alimentation, et les menus affichent désormais les produits labellisés. Les partenariats avec les producteurs locaux se sont également renforcés avec l'approvisionnement en pommes, yaourts et légumes issus du territoire.

D'autres actions sont en cours, comme le développement de desserts à base de protéines végétales, tandis que certaines nécessitent encore des ajustements. Enfin, la communication autour de la démarche et des objectifs de la *loi Egalim* (50 % de produits labellisés, dont 20 % de bio) est en cours de développement.

Ce premier bilan témoigne d'une dynamique bien engagée et de la volonté de poursuivre les efforts pour une restauration collective toujours plus responsable, locale et de qualité.

**9,56 €**

C'est le coût de revient d'un repas toutes charges confondues (matières premières, salaires, bâtiment, électricité, équipements...) pour la collectivité.

Le prix d'un repas facturé aux familles amilloises est compris entre 2,80 € et 4,85 € en fonction de leur quotient familial. Le solde restant à la charge de la ville.



AU PLUS PRÈS DES ANIMAUX

En avril dernier, le multi-accueil du service *Petite Enfance* a proposé une première expérience de **médiation animale** destinée aux tout-petits. Porté par Adeline Bertheault, responsable du service *Petite Enfance*, ce projet avait pour objectif de proposer aux enfants un moment de découverte, d'apaisement et d'éveil, tout en offrant aux professionnelles une approche différente de leur quotidien.

Animées par Adeline Cezeur, intervenante de la ferme Coqalane, les quatre séances ont réuni des groupes de huit enfants âgés de 8 à 18 mois. Chats, poules, lapin et chien étaient au rendez-vous. Après un temps d'observation, les enfants ont progressivement pris confiance pour approcher, caresser, brosser et interagir avec les animaux, toujours accompagnés par les adultes et dans un cadre sécurisé.

Adaptée au rythme de chacun, la médiation animale favorise la curiosité, l'apaisement et l'expression des émotions. Elle a également permis aux professionnelles d'observer certains enfants sous un autre regard, en découvrant des réactions et des interactions différentes de celles observées lors des activités habituelles.

Cette première expérience a ainsi offert un moment privilégié, propice à l'observation et à la découverte. Un bilan positif pour Adeline Bertheault qui revient sur cette expérience :

« Ce que je retiens avant tout, c'est le plaisir et la curiosité des enfants. La présence des animaux nous a aussi permis de découvrir une autre facette de certains d'entre eux, avec des réactions que nous n'observons pas forcément dans les activités du quotidien. Enfin, j'ai trouvé très intéressant de proposer une approche différente, qui laisse une grande place à l'observation, aux émotions et au rythme de chaque enfant. C'est une expérience que nous avons envie de renouveler, probablement l'année prochaine. »





Votre médiathèque reste ouverte pendant les travaux de la nouvelle mairie.

Deux places de stationnement, dont une PMR, et un parking à vélos sont à votre disposition.

PENSEZ À VOTRE AUTORISATION D'URBANISME

Construire une extension, modifier une façade, installer une clôture ou une piscine... certains travaux nécessitent une autorisation d'urbanisme, qui doit être obtenue avant leur commencement.

À Amilly, la Ville renforce le traitement des infractions d'urbanisme. Le respect de la réglementation est une obligation pour tous : réaliser des travaux sans l'autorisation requise constitue une infraction au Code de l'urbanisme et peut entraîner des sanctions, ainsi que des difficultés lors de la vente du bien ou pour une éventuelle régularisation.

Selon la nature et l'importance du projet, une déclaration préalable ou un permis de construire peut être nécessaire. Les règles applicables peuvent également varier selon la localisation du projet et les dispositions du PLUiHD.

Un doute sur les démarches à effectuer ?
Contactez le service urbanisme avant d'engager vos travaux.

Retrouvez sur le site de la Ville les travaux concernés, les autorisations à solliciter, les délais d'instruction et les procédures applicables.

Service Technique et Aménagement du Territoire – Secteur Aménagement du Territoire
02 38 93 85 17 – stat.at@amilly45.fr



AMILLY INVESTIT POUR VOUS, LES TRAVAUX AVANCENT

Cet automne, plusieurs chantiers importants franchissent de nouvelles étapes à Amilly, avec des travaux qui se poursuivent sur différents secteurs.

Mairie : le chantier entre dans sa phase opérationnelle

Après le déménagement des services municipaux en août, les installations de chantier sont désormais en place. Le précurage est terminé et le désamiantage des deux bâtiments se poursuivra jusqu'à fin octobre, avant leur démolition jusqu'à fin novembre. Les terrassements débiteront ensuite pour préparer les fondations. La grue sera installée entre fin décembre et début janvier, avec des mesures spécifiques pour assurer la sécurité des bâtiments voisins.

Stade G. Clériceau : agrandissement des vestiaires d'athlétisme et création du Club house de pétanque

Les terrassements et la préparation de la plateforme sont achevés. Les travaux d'infrastructure débiteront mi-octobre et se poursuivront jusqu'à mi-décembre, avant l'élévation de la structure jusqu'à mi-janvier 2027. Parallèlement, les travaux (piste cyclable, route et parking) **rue de la Fontaine** seront achevés fin octobre.

Voirie : plusieurs rues concernées

- **Rue de la Libération** : le bas de la rue étant désormais terminé, la phase 5 est en cours, avec l'aménagement du centre-ville à hauteur de l'église Saint-Martin. Des plantations d'arbres seront réalisées ultérieurement.
- **Rue du Genetoy** : réfection de la chaussée dans la partie basse, entre le hameau et la rue des Bruyères. En 2027, la sécurisation du hameau se poursuivra avec la création de trottoirs.
- **Rue des Coquelicots** : rénovation des trottoirs et des entrées charretières sur environ 500 mètres. Durée des travaux : 4 semaines.



ON S'EST LAISSÉ EMBARQUER !



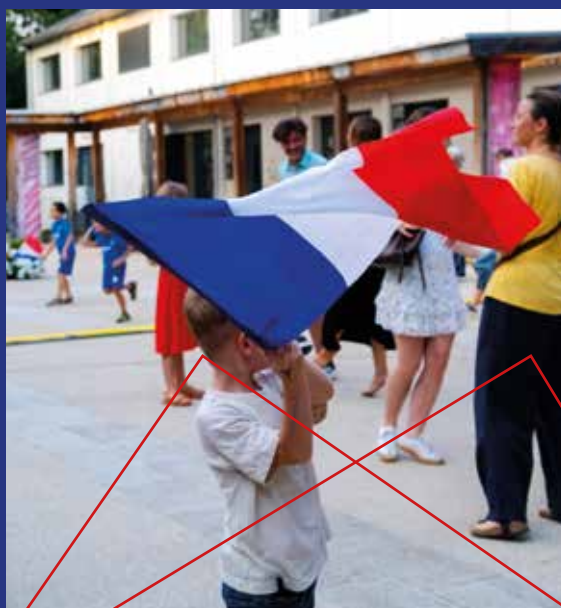
Plus de 15 000 visiteurs, deux jours de fête et une ville aux couleurs du Danemark : la 18^e Fête de l'Europe a une nouvelle fois rencontré un immense succès. Les 5 et 6 juillet, Amilly a vécu à l'heure danoise. Culture, histoire, traditions et gastronomie étaient au rendez-vous, des Vikings aux contes d'Andersen, en passant par la musique d'Ameli Dot et les savoureux Frikadeller. La demi-finale de foot a clôturé la soirée dans la liesse générale.

La fanfare catalane Xaranga Tocabemolls, les concerts de Muyayo Rif, Los Cierra Barres, Vik et la Route des Airs, ainsi que les animations, danses, expositions photos et stands associatifs ont rythmé ces deux journées festives. La Fête de l'Europe a également célébré les liens avec nos villes jumelles d'Allemagne, d'Espagne et d'Italie, rappelant l'importance de l'amitié entre les peuples.

Un grand merci à tous les participants, agents et bénévoles qui ont contribué à faire de cette édition un nouveau temps fort de la vie amilloise.

**FÊTE DE
L'EUROPE**
INVITATION AU VOYAGE





SUR UN AIR DE FÊTE NATIONALE



Malgré la canicule, qui a contraint la Ville à annuler les Olympiades, cette première édition du 14 Juillet aux Tanneries a rassemblé de nombreux Amillois qui ont partagé une belle soirée rythmée par les concerts des *Mauvais Garçons du Loiret* et d'*Irish Moov*, avant de vibrer devant la retransmission de la demi-finale de la Coupe du monde entre la France et l'Espagne. Si le résultat sportif n'a pas été celui espéré, l'essentiel était ailleurs : partager un moment festif, chaleureux et convivial.



LES QUARTIERS FONT LEUR CINÉMA

Cet été, la municipalité a souhaité rapprocher encore davantage les animations des habitants en proposant quatre séances gratuites de cinéma en plein air, directement dans les quartiers.

Avec près de 800 spectateurs au total, cette nouvelle formule de « Places au Ciné » a rencontré un beau succès.

Au programme : *L'Appel de la forêt* aux Terres Blanches, *Tous en scène 2* à l'école de Viroy, *Zootopie* à l'école des Goths et, pour clôturer la saison, *Lilo & Stitch* au domaine de la Pailleterie.

La dernière représentation le 5 septembre a connu la meilleure fréquentation. Le parc s'est transformé, le temps d'une soirée, en un vaste rassemblement convivial. Chacun est venu un peu « comme à la maison », avec sa chaise, sa couverture, voire son matelas gonflable ou sa glacière, pour s'installer confortablement et profiter de la soirée en toute décontraction. La technique des projections a été assurée par *Le Vox*, avec le soutien financier de l'entreprise *Vauvelle*. Une belle réussite pour cette nouvelle formule, qui illustre parfaitement l'esprit voulu par la municipalité : faire de ces projections de véritables moments de partage en famille et entre amis.





NOS ASSOCIATIONS À L'HONNEUR

Près de 3 000 visiteurs ont foulé les allées du Forum des associations à la Pailletterie le dimanche 6 septembre, venus célébrer toute la richesse et la diversité du tissu associatif amillois. Sport, culture, loisirs, danse, éducation, social, santé, environnement et nature, chacun a pu trouver une activité à son goût et échanger avec celles et ceux qui font vivre les associations au quotidien.

Nouveauté cette année : un village sportif a permis au public de découvrir et de tester plusieurs disciplines. Démonstrations, animations et rencontres ont rythmé cette journée placée sous le soleil et la bonne humeur. Un véritable air de fête pour bien commencer la rentrée !



VOS RENDEZ-VOUS

OCTOBRE, NOVEMBRE, DÉCEMBRE 2026

TOUS LES SAMEDIS AUX TANNERIES DE 14H30 À 17H30

Ateliers à volonté

Gratuit | Sans réservation, 15 participants max. | Dès 5 ans

Lors de votre visite, prenez part à un atelier ouvert en continu, pour petits et grands, en écho aux œuvres exposées. Expérimentez, créez et partagez un moment de pratique artistique en famille ou entre amis.

MAISON DE LA PETITE ENFANCE DE 9H À 12H

L'îlot Familles

Gratuit | Anonyme et confidentiel

Parents, venez partager un temps de jeux et d'échanges avec nos accueillantes. Les futurs parents sont également les bienvenus.

Prochaines dates : les 3 et 17 novembre, les 1^{er} et 15 décembre 2026.

LE RENDEZ-VOUS QUI SAUVE DES VIES - DE 15H À 19H

Don du sang EFS

Prise de rendez-vous sur le site internet : www.dondesang.efs.sante.fr

Lieu : Espace Jean Vilar



OCTOBRE

Le 14 octobre

Journées DYS - De 10h à 12h et de 14h à 18h

Gratuit | Sans réservation | Tout public

Les bibliothécaires du réseau Agorame vous proposent une journée de rencontres et d'ateliers autour des troubles DYS.

Médiathèque de Châlette-sur-Loing

À vous de jouer spécial « Auzou » - De 14h à 18h

Gratuit | Ouvert à tous, adhérents ou non

En famille ou entre amis, découvrez une sélection de jeux de société Auzou et relevez de nombreux défis lors d'un après-midi 100 % ludique !

Premier de cordée, Affamés, Bouh le loup, Détectives, Escape game enquête au château...

Ludothèque

Le 16 octobre

Vendredi de l'orgue - 18h

Gratuit | Sans réservation

Église Saint-Firmin

Le 17 octobre

Des chiffres et des lettres - 10h

Sur réservation | À partir de 8 ans

Calcul mental, orthographe et esprit de compétition au programme d'une partie du célèbre jeu, animée par l'association *Des chiffres et des lettres d'Amilly*.

Médiathèque

Exposition : vernissage - 15h30

Gratuit | Sans réservation

Pour l'année des 10 ans, Les Tanneries inaugurent quatre nouvelles expositions :

Sœur de nuit — Éléonore False, jusqu'au 28 février

Floraison froide — Bianca Bondi, jusqu'au 18 avril

Calder au cœur de la France — jusqu'au 18 avril

Café Transversal : Dissections — Javier Carro Temboury, jusqu'au 7 mars

Centre d'art contemporain Les Tanneries



MÉDIATHÈQUE | 02 38 90 09 55
35 rue des Droits de l'Homme, Amilly
mediatheque.amilly@agorame.fr

ESP. JEAN VILAR | 02 38 85 81 96
264 Rue de la Mère Dieu, Amilly
ejv@amilly45.fr

LUDOTHÈQUE | 02 38 28 76 75
304 rue de la Libération, Amilly
ludotheque@amilly45.fr

LES TANNERIES | 02 38 85 28 50
234 rue des Ponts, Amilly
contact-tanneries@amilly45.fr



AquaBambin'eau

Du 19 au 23 octobre
De 12h à 12h45

Pensez à réserver le stage de natation pour votre enfant (de 5 à 7 ans).

Piscine Municipale d'Amilly
02 38 85 47 56
piscine@amilly45.fr

Les 17 et 18 octobre

Salon Vivre avec, vivre mieux

17/10 : de 14h à 19h

18/10 : de 10h à 18h

Gratuit | Sans réservation | Ouvert à tous

Salon dédié aux maladies chroniques, organisé par Festif en Cœur et Gladys Lebas : conférence, ateliers et échanges pour mieux comprendre et mieux vivre au quotidien. Tombola Octobre Rose.

Espace Jean Vilar

Le 18 octobre

Bach et la France - 18h

Sur réservation via l'Espace Jean Vilar

Concert de la saison musicale. La rencontre de deux talents, Salomé Gasselin (viole de gambe) et Emmanuel Arakélian (orgue) donne naissance à ce magnifique programme autour de Bach, Marchand, Boyvin et Mage.

Église Saint-Firmin

Le 20 octobre

Les (toutes) petites oreilles - 10h30

Sans réservation | Pour les 18-36 mois

Lire des histoires aux plus petits est de première importance. Vos bibliothécaires se chargent de cette mission !

Médiathèque

L'automne en jeux - De 14h à 18h

Un moment convivial autour de jeux de société inspirés de la nature, de la forêt et des couleurs de l'automne ! *La forêt enchantée, Opération noisettes, la colline aux feux follets, kingdomino, 13 feuilles, sauve moutons...*

Ludothèque

Le 21 octobre

Saule et les Hooppies - De 15h à 17h

Gratuit | Sur réservation | De 4 à 12 ans

Plongez dans un univers mêlant jeu, conte, musique et écologie. Après l'atelier, le manège s'anime grâce à votre énergie.

Centre d'art contemporain Les Tanneries

Petits mondes sensibles - De 10h à 11h

Gratuit | Sur réservation | De 12 mois à 5 ans

Une découverte sensible, tactile et immersive des expositions, pensée pour les tout-petits.

Centre d'art contemporain Les Tanneries

Le 22 octobre

La ludothèque s'éveille : parcours de motricité

De 10h à 12h

Réservé aux familles adhérentes | Sur réservation |

Places limitées | De 0 à 3 ans

Bouger, explorer et s'amuser !

Ludothèque

Le 23 octobre

Atelier créatif : Cartes brodées - 9h30

Public Ado-Adulte | Sur réservation

L'art de la broderie ne se limite pas au tissu ! Venez expérimenter la broderie sur papier, associant l'art de l'aiguille et l'amour de la page, et repartez avec une carte à offrir.

Médiathèque

Le 24 octobre

Loto J3 Basket - 20h

Sur réservation : basket.amilly@gmail.com

Ouverture des portes à 19h. De nombreux lots à gagner lors du Loto, organisé par le J3 Basket d'Amilly.

Espace Jean Vilar

Atelier zéro déchet - 15h

Sur réservation | À partir de 10 ans

Un atelier avec le SMIRTOM pour fabriquer votre tawashi, une éponge écologique en tissu recyclé. Apportez vos vieilles chaussettes, trouées, orphelines, mais propres.

Médiathèque

Du 25 au 31 octobre

Académie d'orgue, 2^{ème} édition

Sur réservation via l'Espace Jean Vilar

Organisée par l'Association des Amis des Orgues d'Amilly.

Concert des professeurs :

- le 25/10 : église Saint-Firmin à 18h

Concerts des stagiaires :

- le 30/10 : église Saint-Firmin à 18h30
- le 31/10 : église Saint-Martin à 16h

24. **VOS** RENDEZ-VOUS

Le 27 octobre

Les (toutes) petites oreilles - 10h30

Sans réservation | Pour les 3-7 ans

Lire des histoires aux plus petits est de première importance. Vos bibliothécaires se chargent de cette mission !

Médiathèque

Le 28 octobre

Petits mondes sensibles - De 10h à 11h

Gratuit | Sur réservation | De 12 mois à 5 ans

Une découverte sensible, tactile et immersive des expositions, pensée pour les tout-petits.

Centre d'art contemporain Les Tanneries

Les animaux de la forêt - De 14h à 18h

À la découverte des animaux de la forêt à travers une sélection de jeux de société, entre défis, coopération et moments ludiques en famille ! *Potomac, Concept kids, Cardline animaux, Rallye des vers de terre...*

Ludothèque

Saule et les Hooppies - De 15h à 17h

Gratuit | Sur réservation | De 4 à 12 ans

Plongez dans un univers mêlant jeu, conte, musique et écologie. Après l'atelier, le manège s'anime grâce à votre énergie.

Centre d'art contemporain Les Tanneries

Le 30 octobre

Jouez en famille - De 10h à 12h

Gratuit | Sur réservation | En famille, à partir de 4 ans

Une matinée pour partager du temps en famille autour de jeux de société. En association avec l'équipe de la ludothèque.

Médiathèque

Lecture frisson - 20h

Gratuit | Sur réservation | À partir de 15 ans

À l'occasion d'Halloween, venez écouter la lecture à haute voix d'un texte aux allures effrayantes. Lecture suivie d'un apéritif.

Médiathèque

Le 31 octobre

Halloween avec C'Vinotland - Dès 14h30

Réservation obligatoire avant le 29 octobre

Un après-midi festif pour les petits monstres avec jeux et concours de déguisements, suivi d'une soirée couscous dansante sur réservation.

Inscriptions : 06 15 86 38 11 / C'Vinotland

Espace Jean Vilar



Halloween au Moulin Bardin - De 14h30 à 17h

Sur réservation

Visite du moulin dans une ambiance ensorcelante, animations et magie, jeux et surprises pour petits et grands.

Inscriptions : 06 47 93 45 90

asambamilly45@gmail.com

Moulin Bardin

Faire feu de tout bois - À partir de 19h30

Gratuit | Sans réservation

Projection nocturne en plein air autour de braseros. Cet événement fait écho aux univers poétiques des artistes Bianca Bondi et Éléonore False exposées lors de la saison marquant les 10 ans du centre d'art.

Centre d'art contemporain Les Tanneries

Le petit ciné des vacances - 16h

Gratuit | Sans réservation | À partir de 5 ans

Pour profiter d'un bon film en famille. Projection d'un long-métrage.

Médiathèque

Survie : phase terminale - De 18h à 23h

Réservation obligatoire avant le 29 octobre

À partir de 16 ans

Une expérience immersive et terrifiante au Domaine de la Pailletterie. Serez-vous survivre ? Escape game organisé par l'association *Festif en cœur*.

Inscriptions sur [Helloasso.com](https://helloasso.com)

Domaine de La Pailletterie

NOVEMBRE

Le 2 novembre

Concours d'illuminations de Noël

Inscriptions ouvertes du 2 au 30 novembre

Faites briller Amilly et tentez de remporter des cartes cadeaux !

Inscriptions : www.amilly.com

Le 6 novembre

Vendredi de l'orgue - 18h

Gratuit | Sans réservation

Église Saint-Martin



Du 6 au 11 novembre

Grande exposition d'automne - De 10h à 18h

Gratuit | Sans réservation

Photographie et peinture à l'honneur avec les œuvres du *Photo Club d'Amilly* et de l'association *Peintures et Créativités*.

Espace Jean Vilar

Le 7 novembre

Les bibliophiles - 10h

Gratuit | Sans réservation | Public adulte

Un moment pour partager vos lectures, autour d'un thé/café.

Médiathèque

Café-créatif - De 10h à 12h

Gratuit | Sur réservation, 10 participants maximum |

À partir de 14 ans

Un rendez-vous mensuel pour découvrir et pratiquer un geste artistique au cœur de l'exposition, dans un moment calme et convivial, ouvert aux débutants comme aux curieux.

Centre d'art contemporain Les Tanneries

Les 10, 17 et 24 novembre

Mois du film documentaire - 20h

Gratuit | Sans réservation | À partir de 15 ans

Le Mois du Film Documentaire est l'occasion, à travers l'écran, de questionner le monde. Et si nous le faisons, cette année, à contre-courant ? 3 films seront diffusés pour parcourir ce thème.

Médiathèque

Le 13 novembre

Vendredi de l'orgue - 18h

Gratuit | Sans réservation

« Henry Purcell »

Médiathèque

Le 14 novembre

Ciné mômes - 17h

Gratuit | Sans réservation | À partir de 3 ans

Cycle « À vol d'oiseaux »

Médiathèque

Les 14 et 15 novembre

Bourse aux jouets et puériculture

De 9h à 17h

Entrée libre | Exposants sur inscriptions

Organisée par l'association C'Vinotland

Inscriptions exposants : 06 15 86 38 11

École élémentaire du Clos Vinot

Le 20 novembre

Spectacle « Rêve », par Capitaine Rémi - 20h

Sur réservation | Tout public

En 2014, Rémi Le Calvez décide de devenir le capitaine de sa vie. Il écrit sa liste de rêves et part au bout du monde pour les réaliser. L'un de ses rêves : rencontrer le Père Noël ! Dans son seul en scène mêlant humour et poésie, Capitaine Rémi nous emmène de Paris à Rovaniemi, le village du Père Noël. Véritable voyage initiatique, le drôle d'aventurier nous raconte avec auto-dérision son épopée hivernale faite de rencontres et de magie. Un seul en scène onirique qui fait la part belle aux rêves.

Médiathèque

Vendredi de l'orgue - 18h

Gratuit | Sans réservation

Église Saint-Firmin

Les 20 et 21 novembre

Bourse aux cadeaux

20/11 : vente de 9h à 19h

21/11 : vente de 10h à 18h

Jeux, jouets, livres, petit électro ménager, décors de Noël, matériel de puériculture, vêtements de ski.

Plus d'infos sur www.amilly.com

Salle des Terres-Blanches

Le 21 novembre

Concours de puzzle - 14h30

Gratuit | Sur réservation | À partir de 10 ans, par équipe de 4

4 équipes, 4 puzzles identiques et un chrono : relevez le défi pour remporter le trophée ! Inscription en équipe ou en solo.

Médiathèque

Le 22 novembre

Orphée et le pouvoir du chant - 18h

Sur réservation via l'Espace Jean Vilar

Concert des Folies françaises. Grâce à son chant et sa poésie, Orphée charme les êtres vivants et tente, jusqu'aux Enfers, de ramener son épouse Eurydice.

Église Saint-Martin

Le 25 novembre

Coup de froid à la ludothèque - De 14h à 18h

Gratuit | Ouvert à tous, adhérents ou non

Un moment convivial autour de jeux de société sur le thème de l'hiver, du froid et des animaux polaires, entre défis, stratégie et fous rires ! *Little coopération, ice cool, le prince des ours, yéti...*

Ludothèque

Le 27 novembre

Vendredi de l'orgue - 18h

Gratuit | Sans réservation

Église Saint-Martin

Le 28 novembre

Big Fight #3 - 19h

Entrée 6€ | Gratuit -10 ans

Du Jujitsu, du spectacle, de l'énergie et de l'adrénaline ! Des combattants venus des quatre coins d'Europe pour une soirée riche en action organisée par le J3 Judo Jujitsu.

Dojo municipal d'Amilly

Le 29 novembre

Noël à La Pailleterie - De 9h à 18h

Gratuit | Tout public

Plongez dans la magie de Noël avec artisans, créateurs, idées cadeaux et animations pour les enfants ! Rencontre avec le Père Noël et restauration sur place. Organisé par Festif en Cœur.

Domaine de La Pailleterie

DÉCEMBRE

Le 4 décembre

Vendredi de l'orgue - 18h

Gratuit | Sans réservation

Église Saint-Firmin



Le 5 décembre

Les bibliophiles - 10h

Gratuit | Sans réservation | Public adulte

Un moment pour partager vos lectures, autour d'un thé/café.

Médiathèque

Spectacle : « Le sapin aux aiguilles d'or », par Célia Chambau - 16h

Gratuit | Sur réservation | À partir de 3 ans

Dans ces contes, nous suivons l'apprentissage d'un jeune sapin qui traversera de nombreuses étapes avant de trouver sa place. Nous apprendrons comment les guirlandes qui égayent nos arbres de Noël ont été inventées... par une petite araignée ! Nous écouterons une histoire loufoque où des animaux rentrent les uns après les autres dans une moufle perdue au milieu de la forêt. Nous verrons que parfois certains vœux se réalisent au moment de Noël. Nous saurons enfin pourquoi les sapins ne perdent pas leurs aiguilles en hiver contrairement aux arbres.

Médiathèque

Café-créatif - De 10h à 12h

Gratuit | Sur réservation, 10 participants maximum |

À partir de 14 ans

Un rendez-vous mensuel pour découvrir et pratiquer un geste artistique au cœur de l'exposition, dans un moment calme et convivial, ouvert aux débutants comme aux curieux.

Centre d'art contemporain Les Tanneries

Les 5 et 6 décembre

Salon vins et saveurs

5/12 : de 10h à 18h30

6/12 : de 10h à 17h30

Gratuit

Organisé par le *Lions Club Montargis*, ce salon réunit 32 exposants pour découvrir leur savoir-faire et déguster une sélection de vins de pays aux grands crus, accompagnés de produits gourmands.

Espace Jean Vilar

Le 11 décembre

Vendredi de l'orgue - 18h

Gratuit | Sans réservation

Église Saint-Martin



Marché de Noël - 16h45

Ouvert à tous

Organisé par les parents d'élèves de l'École de Saint-Firmin-Des-Vignes.

École de Saint-Firmin-Des-Vignes

Les vendredis ciné - 20h

Gratuit | Sans réservation | À partir de 15 ans

Cycle « Polar à la française »

Médiathèque

Le 12 décembre

Le petit ciné des vacances, spécial Noël - 16h

Gratuit | Sans réservation | À partir de 5 ans

Quoi de mieux qu'un bon film de Noël pour se mettre dans l'ambiance des fêtes à venir ? Projection d'un long-métrage neigeux et magique.

Médiathèque

Le 13 décembre

Marché de Noël de la Ville - de 10h à 18h

Gratuit | Ouvert à tous

Plongez dans la magie de Noël au cœur d'Amilly ! Artisans, créateurs, gourmandises, ferme pédagogique et animations pour petits et grands au programme d'une journée festive et conviviale.

Centre-ville d'Amilly

Pastorale de Noël - 18h

Sur réservation via l'Espace Jean Vilar

Interprétée par La Visionnaire avec 5 chanteurs et 7 musiciens, cette œuvre témoigne du renouveau musical français de la fin du XVII^e siècle, à l'époque des premiers grands opéras.

Église Saint-Martin

Le 16 décembre

Les coups de cœur de la ludothèque - De 14h à 18h

Gratuit | Ouvert à tous, adhérents ou non

Découvrez les coups de cœur de la ludothèque, testez de nouveaux jeux et partagez vos impressions lors d'un moment convivial, riche en surprises et en découvertes ! *Pili pili, Got 5, karuba junior, micro-macro-crime city, les tours ambulantes, taco chat bouc, flip 7...*

Ludothèque

Le 18 décembre

Vendredi de l'orgue - 18h

Gratuit | Sans réservation

Église Saint-Firmin

Le 19 décembre

Atelier créatif : Les maisons de Noël - 9h30

Gratuit | Sur réservation | À partir de 11 ans

En quelques découpes, faites briller la magie des fêtes en construisant votre maison de Noël en papier. Si vous êtes rapides, vous pourrez même faire tout un village !

Médiathèque

Marché de produits fermiers - De 9h à 18h

Organisé par *Délices de nos fermes*

Espace Jean Vilar

Le 22 décembre

La ludothèque s'éveille en hiver : piscine à balles

De 10h à 12h

Gratuit | Sur réservation | Enfants de 0 à 3 ans | Places limitées | Familles adhérentes

Ouverture de la ludothèque aux familles pour les enfants âgés de 0 - 3 ans.

Le 24 décembre

Au revoir 2026 - De 10h à 12h

Venez partager un moment convivial autour d'une sélection de jeux de société sur le thème de l'hiver, des fêtes et de la fin d'année. Rires, défis et bonne humeur seront au rendez-vous !

Ludothèque

Les animations thématiques de l'après-midi à la ludothèque ont lieu pendant les heures d'ouverture au public, avec également des jeux en accès libre pour ceux qui le souhaitent.

Retrouvez les horaires d'ouverture de la ludothèque sur le site www.amilly.com



DEVOIR DE MÉMOIRE

Rendez-vous au cimetière du Bourg :

- le **mercredi 11 novembre à 11h00**, pour commémorer l'Armistice de 14-18 ainsi que tous les Morts pour la France ;
- le **samedi 5 décembre à 09h30** pour un hommage aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie et combattants du Maroc et de la Tunisie.



DES VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE EN LIBRE-SERVICE

Une station *Amelys Vélobib* est installée depuis le mois de juin place de l'Église à Amilly. Accessible 24 h/24 et 7 j/7, elle permet de louer facilement un vélo à assistance électrique via l'application *Fredo*. Le tarif est de 0,50 € au déverrouillage, puis 2 € par heure entamée. Le vélo peut être restitué dans l'une des sept stations du réseau, réparties dans l'agglomération.

Une nouvelle solution pratique et écologique pour les déplacements du quotidien.



FESTI'MÔMES, IL ÉTAIT UNE FOIS... LA MAGIE !

Dimanche 22 novembre, de 14h à 18h, l'Espace Jean Vilar se transforme en un véritable royaume enchanté à l'occasion de *Festi'mômes* !

À l'approche des fêtes de fin d'année, cette après-midi récréative est le rendez-vous privilégié des enfants, un moment imaginé rien que pour eux, placé sous le signe des sorciers et de la magie.

Au programme : énigmes mystérieuses, tours de magie, ateliers de maquillage et bien d'autres surprises ensorcelantes, concoctées par les services Éducation-Enfance, Petite Enfance, la Maison des jeunes et la Ludothèque, en partenariat avec les associations de parents d'élèves.

Petit(e)s sorcier(e)s, apprenti(e)s fées et magicien(ne)s en herbe sont invités avec leur famille à vivre un moment plein de surprises, en entrée libre !



ÉLECTRICITÉ



GAZ



PELLETS

ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE, LA FORCE DU COLLECTIF !

L'achat groupé proposé par la Ville d'Amilly, en partenariat avec *Ecodigo*, a rencontré un véritable succès. Grâce au nombre important de foyers préinscrits (plus de 1900), des **conditions tarifaires particulièrement avantageuses** ont pu être négociées auprès du prestataire retenu, *Gaz de Bordeaux*. Elles permettent de bénéficier d'un **prix fixe durant 3 ans sur l'électricité et le gaz**, de réaliser plus d'une mensualité d'économie par an en moyenne pour les participants et de profiter d'une électricité 100% renouvelable.

- L'offre d'électricité comprend jusqu'à **22 % de réduction sur le prix de l'énergie**
- L'offre gaz comprend **12 % de réduction sur le prix de l'énergie**
- L'offre de pellets est en moyenne **-12 % par rapport aux tarifs** et le fournisseur retenu est *TotalEnergies*

En revanche pour les vélos à assistance électrique, aucune offre suffisamment intéressante n'a pu être identifiée.

Cette mobilisation démontre une nouvelle fois la force du collectif. En regroupant les besoins des habitants, la Ville d'Amilly renforce leur pouvoir de négociation et contribue à alléger les dépenses des ménages.

BRIEF



MON BEAU COLIS DE NOËL

À l'approche des fêtes de fin d'année, la Ville d'Amilly et le CCAS ont le plaisir d'offrir leur traditionnel colis de Noël aux habitants âgés de 65 ans et plus. Venez le retirer du lundi 30 novembre au vendredi 4 décembre 2026 à la Salle Brillat-Savarin.

Renseignements :

02 38 28 76 28 / 02 38 28 76 56



BIENVENUE À LA RETRAITE

Profitez d'un atelier collectif gratuit de 5 séances pour vivre une retraite sereine et active !

Lieu : Maison Taraud, 10 place de la Paix, 45200 Amilly

1^{re} Séance : le 08 novembre 2026

FUTURS OU JEUNES RETRAITÉS

Profitez d'un atelier collectif et gratuit de **5 séances** pour vivre une retraite sereine et active !

Les prochaines séances ont lieu de **14h à 16h30** :

Les 5, 12 et 19 novembre 2026

Lieu : Maison Taraud, 10 place de la Paix, 45200 Amilly

Inscription : 02 38 28 76 60 / 02 38 28 76 56 ou par mail à social@amilly45.fr





PRÊTS POUR LE BIG FIGHT !

Retenez bien cette date ! Le samedi 28 novembre, le Dojo d'Amilly accueillera la 3^{ème} édition du **Big Fight**, événement imaginé par Nicolas Perea. Un show de jujitsu hors norme, où les meilleurs jujitsukas venus du monde entier se défieront lors d'un *Open* sans catégories de poids, avec une même volonté, celle de mettre en lumière un art martial fondé sur la maîtrise, la technique et le respect de l'adversaire.

Plus de 600 spectateurs sont attendus pour vivre cette soirée XXL, placée sous les sons et lumières, les paillettes et les étoiles plein les yeux, notamment grâce à la mobilisation des services techniques municipaux. D'autres surprises confirmeront une nouvelle fois le rayonnement d'Amilly dans cet art martial. On a hâte !



RENOUVELEZ VOTRE CARTE MOBILITÉ INCLUSION

Vous êtes titulaire d'une ancienne carte de stationnement pour personnes en situation de handicap ? Anticipez votre renouvellement **avant le 1^{er} janvier 2027**.

À compter de 2027, **les anciennes cartes de stationnement ne seront plus valables**. Elles seront remplacées par la Carte Mobilité Inclusion (CMI) portant la mention « **Stationnement pour personnes handicapées** ».

Renseignez-vous dès maintenant sur les modalités de demande de la CMI « *Stationnement* » auprès de la Maison départementale de l'autonomie du Loiret (MDA) / MDPH au 3 bis avenue des Droits de l'Homme – 45000 Orléans
Téléphone : 02 38 25 45 45
mda.contact@loiret.fr



VŒUX DU MAIRE 2027 : UN RENDEZ-VOUS OUVERT À TOUS !

Pour la première fois, la cérémonie des vœux du Maire sera ouverte à l'ensemble des habitants d'Amilly. Le Maire et l'équipe municipale vous donnent rendez-vous le 23 janvier 2027 à l'Espace Jean Vilar pour partager un moment convivial, revenir sur les projets menés dans la commune et présenter les grandes perspectives de l'année à venir. Une occasion de se retrouver et d'échanger ensemble pour commencer cette nouvelle année.



PRÊTS POUR LA RENTRÉE !

C'est parti pour une nouvelle année scolaire à Amilly ! **1 337 élèves**, dont 902 en élémentaire et 435 en maternelle, ont repris le chemin de l'école, soit 79 élèves de moins que l'an dernier.

Tom Collen-Renaux, maire d'Amilly, accompagné de ses élus, est allé à la rencontre des élèves et des équipes éducatives des écoles des Goths, de Viroy, du Clos Vinot et de Saint-Firmin, ainsi que du collège Schuman et du lycée agricole Le Chesnoy.

Des retrouvailles, des sourires et beaucoup d'enthousiasme pour démarrer cette nouvelle année. Même si les vacances sont terminées, la bonne humeur était bien au rendez-vous pour cette rentrée.



LA POLICE MUNICIPALE, UNE PRÉSENCE AU QUOTIDIEN

41.

C'est le nombre de procès-verbaux dressés pour installation illicite de gens du voyage sur des terrains privés.

La lutte contre l'installation illicite des gens du voyage est désormais une priorité !

200.

C'est le total des verbalisations dressées depuis le mois de mars par la Police Municipale. Il s'agit surtout de stationnements abusifs (lignes jaunes, trottoirs, passages piétons...) et infractions au code de la route (vitesse, ceinture, téléphone).

211.

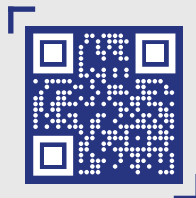
C'est le nombre de passages de surveillance pour l'opération « tranquillité vacances » sur les huit premiers mois de l'année.

324.

Ils'agit du nombre d'interventions face aux nuisances à l'ordre public.

** Ces données ont été enregistrées au cours des six derniers mois.*

i À compter du 16 novembre 2026, la déchèterie d'Amilly sera fermée pour environ 8 mois, en raison d'importants travaux de réaménagement. Durant cette fermeture, la déchèterie de Corquilleroy sera accessible aux usagers. Merci de votre compréhension.



Prochains conseils municipaux à la Maison Saint-Loup,
Mardi 10 novembre et jeudi 17 décembre 2026, à 18h30

LIBRE EXPRESSION

GROUPE

« AMILLY AU SERVICE DE TOUS »

Président : Tom Collen-Renaux

Une élection désigne une majorité. Elle ne doit pas diviser une ville.

Depuis six mois, nous avons fait un choix simple : placer l'intérêt d'Amilly au-dessus des appartenances et positionnements politiques. Cela signifie poursuivre les projets utiles engagés avant nous, travailler avec tous les partenaires de la ville et respecter pleinement l'opposition municipale, qui représente elle aussi de nombreux Amillois. Ses élus siègent dans les commissions et différents organismes municipaux, disposent d'un local et de leur espace d'expression. Nous échangeons avec respect, comme nous le faisons avec l'ensemble des habitants. Cette même méthode guide la création des Conseils de quartier et des commissions extra-municipales consacrées à la culture et au développement économique :

faire entrer davantage d'administrés, d'associations et de professionnels dans la réflexion municipale. À l'approche de Noël et des fêtes de fin d'année, qui sont des moments de retrouvailles et de rassemblement, nous souhaitons à chacun d'entre vous d'en profiter, entourés de ceux qui vous sont chers !

GROUPE

« UNIS POUR AMILLY »

Président : Christophe Bouquet

Six mois après son élection, la nouvelle municipalité avance à pas mesurés, une position qui contraste avec celle du Rassemblement national, dans une ville qui a construit sa renommée sur son rayonnement culturel et son attachement aux valeurs européennes. Le Maire l'avait annoncé : « ce ne sera pas la révolution ». Promesse tenue. Le bilan très positif de la majorité sortante facilite ce faux rythme. Notre groupe tient sa place, en participant à la vie municipale et en étant force de proposition. Nous avons

notamment proposé que le futur Conseil municipal des jeunes soit plus représentatif et élu, plutôt que désigné par le Maire. Notre groupe a également refusé de percevoir des indemnités. Désormais, celles-ci sont attribuées selon l'assiduité des conseillers. Notre engagement reste le même : participer, proposer et défendre l'identité d'Amilly.

GROUPE

« AGIR ENSEMBLE POUR AMILLY »

Présidente : Catherine Michel

L'équipe d'« Agir ensemble pour Amilly » agit au quotidien. Nous siégeons dans plusieurs commissions (Culture, Développement économique, Quartiers) ainsi qu'au CA du CCAS. Nous relayons alors de nombreuses questions. Notre ambition constante : écouter, agir, rendre compte pour l'ensemble des habitants de notre commune.

Retrouvez nos actions sur notre page et participez à la vie d'Amilly !
www.agirensemblepouramilly.fr



Stop aux dépôts sauvages

LA VILLE AGIT

Dépôt d'ordures ménagères ? **Amende de 500 €**

Dépôt d'encombrants ? **Amende de 500 €**

Dépôt de pneus ? **Amende de 1 500 €**

Dépôt de gravats ? **Amende de 2 000 €**

Dépôt de produits chimiques ? **Amende de 5 000 €**

Nouveau dispositif

Dépôts sauvages : jusqu'à 14 000 €.
Doublé en cas de récidive.



FAQ

« Le moustique tigre est-il présent à Amilly ? »

Oui. Sa présence a été confirmée à Amilly grâce aux pièges pondoires installés sur la commune. Trois pièges se sont révélés positifs lors du relevé de septembre. La ville d'Amilly travaille étroitement avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui assure la surveillance du moustique tigre et peut, si nécessaire, mettre en place des traitements.

Chacun peut aussi agir : le moustique tigre se développe dans les petites quantités d'eau stagnante. Pensez à vider régulièrement les coupelles, seaux, arrosoirs, gouttières et autres récipients pouvant retenir de l'eau.

« Que faire si je constate des fissures sur mon habitation ? »

Les périodes de sécheresse, plus fréquentes et plus longues, peuvent provoquer des mouvements des sols susceptibles d'entraîner l'apparition ou l'aggravation de fissures sur les habitations.

Vous constatez des fissures ? Signalez-les à la mairie par mail ou courrier :

- Effectuez une déclaration écrite avec vos coordonnées complètes (adresse postale, adresse e-mail et numéro de téléphone) par mail ou par courrier, auprès du Pôle Administratif de la Mairie : stat.pa@amilly45.fr
- Joignez des photographies des fissures ou des dommages constatés en précisant la date

Après réception, la mairie vous adressera un accusé de réception à transmettre à votre assurance.
À noter : la ville a déposé le 14 septembre 2026 en préfecture une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Cette décision relève des services de l'État et peut intervenir plusieurs mois après le dépôt de la demande.

« Quand la Maison de Santé ouvrira-t-elle ses portes ? »

La Maison de Santé constitue un projet majeur pour la Ville et pour l'accès aux soins de proximité. Son ouverture est prévue en novembre, le temps d'achever les derniers travaux, notamment ceux nécessaires au déploiement de la fibre.

Avec 17 cabinets destinés à accueillir des médecins et professionnels de santé, cette nouvelle structure offrira à terme un cadre adapté et moderne, au service des habitants et du développement de l'offre de soins sur notre territoire.

Les informations relatives aux professionnels qui intégreront la Maison de Santé seront communiquées par la Ville dès que les éléments pourront être confirmés. Cette volonté de communiquer au moment opportun répond à un souci de transparence : il s'agit de ne pas annoncer prématurément des informations susceptibles d'évoluer.



Infos pratiques

Accueil de la Mairie et État Civil

Ouvertures les 1^{er} et 3^{ème} samedis de chaque mois, de 9h à 12h.

Prochaines ouvertures :

17 octobre | 7 novembre | 21 novembre
5 décembre | 19 décembre



Accès Accueil Mairie
(porte sur le côté à gauche)

Accès État civil
(1^{er} étage)

Permanences du Maire

Sur rendez-vous par téléphone uniquement au 02 38 28 76 05, au 536 rue de la Vallée, les mercredis matin et jeudis après-midi.

Numéros utiles

CCAS D'AMILLY

02 38 28 76 56 / 02 38 28 76 60 | social@amilly45.fr

36 rue Albert Frappin, 45200 Amilly

Lundi : sur rendez-vous | Mardi à jeudi : 8h30-12h / 14h-17h30 | Vendredi : 8h30-12h

CENTRE HOSPITALIER DE L'AGGLOMÉRATION (CHAM)	02 38 95 91 91
HOSPITALISATION À DOMICILE - HAD LOIRET	02 38 28 14 00
SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE SECOURS	17
APPEL D'URGENCE EUROPÉEN	112
ENFANCE MALTRAITÉE	119
VIOLENCES CONJUGALES	3919
CENTRE ANTI POISON	02 41 48 21 21
MÉDECIN DE GARDE	116 117
PHARMACIE DE GARDE	3237
DENTISTE DE GARDE	02 38 81 01 09
RÉSEAU AMÉLYS	02 38 85 28 53

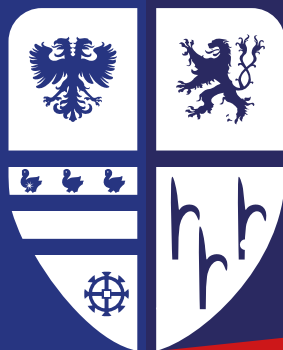
Marché de Noël 2026

Amilly
Centre-Ville

10h-18h

DIM.
13
DÉC.

Petits et Grands,
découvrez le savoir-faire de nos
artisans, les animaux de la ferme
pédagogique et immortalisez votre
rencontre avec le Père Noël.
Restauration sur place.



www.amilly.com

Amilly